

MOSELLE-EST Social

Le personnel des centres médico-sociaux privés de la prime Ségur

Le syndicat Force ouvrière a déposé un préavis de grève pour ce jeudi 5 novembre afin de défendre la cause du personnel des centres médico-sociaux et services de soins infirmiers à domicile, privés de la prime Ségur de 183 €.

Marc Reisdorf, délégué syndical central FO au sein du groupe SOS Santé, a bien conscience que lancer un préavis de grève dans les hôpitaux et centres médico-sociaux, en ces temps de crise sanitaire, n'est peut-être pas de bon ton. « Mais, dit-il, si on ne fait rien maintenant, on ne pourra jamais être entendu ni montrer notre désaccord avec le gouvernement. »

La raison de son courroux ? Une discrimination dans l'obtention de la prime Ségur. « Force ouvrière, le premier syndicat

de la santé en Moselle, n'accepte pas que le salaire de certains salariés du secteur médico-social de la santé privée non lucrative ne soit pas revalorisé des 183 € mensuels à l'instar des autres personnels de santé. »

Et Marc Reisdorf de donner aussi l'exemple des soignants « qui partagent leur planning entre les Ssiad (Services de soins infirmiers à domicile) et les services hospitaliers de gériatrie, médecine ou encore chirurgie. Lorsqu'ils font du domicile, ils ne perçoivent pas cette prime ».

Jeudi, des tracts... ou pas

Il en est de même pour les secrétaires : « lorsqu'elles exercent dans les services administratifs au sein des hôpitaux et Ehpad, elles sont gratifiées de la prime. Pas lorsqu'elles travaillent au siège du groupe SOS Santé. Où est la logique ? »

Plusieurs établissements mé-



Le Ségur de la santé ne prévoit pas d'augmentation de salaire pour le personnel du Fas de Petite-Rosselle, entre autres établissements. Photo RL

dico-sociaux sont concernés en Moselle-Est. Le délégué syndical liste, entre autres, le Fam (foyer d'accueil médicalisé), le Fas (foyer d'accueil spécialisé), le Ssiad de Créhange mais aussi ceux de Forbach, Petite-Rossel-

le, Saint-Avold. « Le gouvernement méprise ces salariés qui ont été exemplaires au cours du premier confinement et qui le sont tout autant avec ce reconfinement. » Pour défendre leur cause, l'Union nationale des

syndicats Force ouvrière de la santé privée a déposé un préavis de grève pour ce jeudi 5 novembre.

Le personnel à son poste tout de même

Outre l'attribution de la prime Ségur, elle réclame aussi une augmentation générale des salaires, des effectifs supplémentaires et de meilleures conditions de travail. De son côté, Marc Reisdorf distribuera des tracts expliquant cette grogne sociale. « En ces temps de crise sanitaire et de reconfinement, nous ne demandons pas aux salariés de quitter leurs postes mais de rester évidemment dans les services hospitaliers et médico-sociaux. Nous n'agissons pas contre la direction mais contre le système. Le préavis est déposé. Si nos représentants de l'État réagissent rapidement, nous cesserons toute action. »

O. Bo.